

Charte **Romain Jacob**

**Unis pour l'accès à la santé des personnes
en situation de handicap**

Valoriser
l'accompagnement

Valoriser l'image
que la personne
en situation de
handicap perçoit
d'elle-même

Construire
une culture
professionnelle
commune

Coordonner
le parcours
de santé

Prévenir
et adapter
l'hospitalisation
avec ou sans
hébergement

Organiser
l'accès aux
soins et à la
prévention

Faciliter et
développer
l'accès aux soins
ambulatoires

Intégrer la santé
au parcours de vie
des personnes
en situation
de handicap

Exprimer
les besoins

Améliorer
la réponse
aux urgences
médicales

Mettre en oeuvre
et évaluer la
présente charte

Faciliter le
recours
aux technologies
de l'information
et de la
communication



Accès charte détaillée



Accès version audio

Handidactique

M. Pascal JACOB,
Président


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


M. Didier JAFFRE,
Directeur Général de l'ARS Occitanie

FIP_191 V01 03/2023